# Commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE



































JUILLET 2019

# LE MOT DU MAIRE

#### Mesdames, Messieurs, et Chers Administrés,

Je commence ce bulletin, par une pensée pour notre Maire délégué, René OBERT de la Celle sous Montmirail, qui nous a quittéS ce 24 Avril 2019. Celui-ci a fait beaucoup sur son territoire, on lui doit l'embellissement de la Mairie et de la salle des fêtes avec son équipe. La veille de son décès, il faisait encore sa permanence à la Mairie de La Celle. Merci Monsieur OBERT!

#### LE PICASSO

Le 4 mai a eu lieu l'inauguration du petit train qui roule sur 8 km de voie ferrée, après presque trente ans. C'est la première étape, reste encore beaucoup de réunions de travail et trouver des financements, avec les divers partenaires, pour qu'avance ce projet jusqu'à Mézy-Moulins.

#### **CENTRES DES IMPÔTS**

Les centre des impôts de Château Thierry, 32 avenue de la république, et la trésorerie de Charly sur Marne, risquent de disparaitre. Nous allons voter une motion contre cette fermeture.

#### MAISONS DE RETRAITE DE LA CARCT (Communauté d'Agglomération de Château-Thierry)

Par manque de personnel, au cours de la période estivale, la communauté d'agglomération de Château Thierry, a décidé de fermer la maison de retraite de Trélou sur Marne. Nous en possédions cinq sur l'ancien Canton de Condé en Brie : Condé en Brie, Marchais en Brie, Barzy sur Marne, Trélou sur Marne, et Courtemont Varennes. En théorie, Trélou sur Marne devrait réouvrir en octobre, la communauté recherche du personnel pour les services à la personne

#### LA RIVIÈRE « LE PETIT MORIN »

Le syndicat intercommunal du Petit Morin a pris de l'ampleur. Il regroupe maintenant les communes de Dhuys et Morin en Brie, Vendières, L'Epine aux Bois, Montdauphin, Montenils, Montolivet et celles de la Marne jusqu'aux Marais de Saint-Gond.

Les avantages de cette extension :

- La réalisation d'une étude visant à définir un programme d'entretien ; celle-ci sera cofinancée par l'agence de l'eau et la CARCT.
- Permettre le dépôt d'une déclaration d'intérêt général sur l'ensemble du périmètre afin de pouvoir solliciter des subventions pour poursuivre les travaux de restauration et d'entretien du cours d'eau.

#### **LA CARCT**

Notre premier conseil communautaire dans les nouveaux locaux du siège social, situé à Château-Thierry « l'ancienne friche ferroviaire, dénommée l'Aiguillage » s'est tenu le 1 juillet, dans son amphithéâtre flambant neuf.

#### L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'ALSH pour le mois de juillet est complet, nous leur souhaitons du beau temps, et des activités passionnantes pour les enfants.

Cette année le centre sera dirigé par Vincent ARMAND, longtemps animateur, très apprécié par les participants.

Pour les mercredis récréatifs, ce sont les communes qui reprennent la compétence. Sur notre territoire c'est une activité qui marche très bien et qui rend service aux familles. Les négociations financières sont en cours avec la communauté pour pérenniser ce service.

#### TRANSPORT À LA DEMANDE

Une étude pour le transport à la demande (TAD) est en cours sur l'ensemble des 87 communes de l'agglomération de Château-Thierry. Nous attendons de voir ce qui nous sera proposé pour les territoires de Dhuys et Morin en Brie.

#### LE PYLÔNE À ARTONGES POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

La déclaration préalable avant travaux est au service instructeur de l'urbanisme, en espérant la réalisation des travaux en septembre 2019.

#### LA COMMUNICATION

Pour la communication, nous avons notre site « <u>www.dhuys-et morin-en -brie.fr</u> » et une page Facebook a été créée, « <u>dhuys et morin en brie</u> ». Toutes les personnes nous ayant fourni leur adresse mail, pourront bénéficier des informations.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2019**

Suite aux instructions préfectorales, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouveau Mairedélégué en remplacement de M. feu René OBERT. À l'issue des opérations électorales, M. VALLIERE Maurice a été élu Maire-délégué. Je l'en félicite et l'invite à poursuivre les actions entreprises sur le territoire. Aussi, il a été décidé de ne pas réélire un 2ème adjoint sur cette commune déléguée. En conséquence, Catherine DEFIVES devient 1er adjoint de La Celle sous Montmirail. Bon courage à toute l'équipe.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances, ainsi qu'une bonne moisson à nos agriculteurs!

Le Maire, Alain MOROY

# TERRITOIRE D'ARTONGES

Depuis le début de l'année 2019, des animations ont permis aux habitants d'Artonges et certains de la Commune de DHUYS et MORIN en BRIE de se réunir pour des moments conviviaux grâce au dévouement des membres du Conseil Communal et du Comité des Fêtes.

Qu'ils soient ici remerciés tout particulièrement.

# Le 26 janvier 2019 – soirée « moules - frites »





Les « moules-frites » et les galettes des Rois ont réuni de nombreuses personnes à la salle polyvalente.

Au menu, étaient proposés moules ou poulet-frites, salade, fromage, et galettes des Rois. Sans oublier les boissons, bière pression, vin, café, consommées avec modération.

## Le 09 mars 2019 – le loto

Le loto traditionnel a fait salle comble. Les participants se sont disputés au grè des cartons et des numéros sortis de la roue, les nombreux lots de belle qualité. Comme: bouteilles de champagne, caisse à outils complète, un drone, un overboard, un mini-four, une tour de son multimédia, jeu de fléchettes électronique, etc. Sans oublier, le gros lot: un lave-linge.



## Le 07 avril 2019 – le repas de printemps





Le repas de printemps, offert conjointement par la Commune et le Comité des fêtes a été confectionné par le Maire délégué, Monsieur Ghislain DADOU. Celui-ci a réuni les personnes de plus de 65 ans auxquels étaient venus se joindre le Maire, Monsieur Alain MOROY et quelques habitants de DHUYS ET MORIN EN BRIE.

Les convives ont ainsi apprécié l'apéritif et ses mises en bouche, le trou artongeois, suivis d'une caille et sa garniture, salade, fromage et un dessert gourmand.

# Le 08 mai 2019

Quelques habitants d'Artonges ont accompagné le Maire délégué pour le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. La lecture du message du Ministre des Anciens Combattants a été lu par des Conseillers Municipaux et des jeunes présents. Le verre de l'amitié à la Mairie terminait la cérémonie.



## Le 25 mai 2019 – la fête des voisins

Pour une première, la fête des voisins a réuni quelques 40 personnes sur la place de la Mairie qui ont partagé ce que chacun avait amené dans un esprit festif et convivial. La pluie s'est invitée dans l'après-midi mais en prévision une tente avait été montée, ce qui a permis de continuer les festivités. Les enfants présents et même les grands ont pu malgré tout, s'entrainer au ping-pong!







## Le 22 juin 2019 – soirée « barbecue »







La fête patronale a réuni autour d'un barbecue, plus d'une centaine de personnes des quatre anciennes communes, auxquelles se sont joints des amis et des habitants de communes voisines, dans la salle polyvalente.

Après l'apéritif, des brochettes, des saucisses et merguez, des crudités variées étaient disposés sur une table buffet où chacun pouvait se servir. Ensuite salade, fromage et part de tarte aux pommes, sans oublier le vin rosé, rouge ou de la bière.

La musique dansante a fait bouger les convives et les plus jeunes sont restés jusqu'au bout de la nuit! Remercions le Comité des Fêtes, le Conseil Municipal, les bénévoles, avec une mention spéciale pour les cuisiniers, pour la bonne organisation de ce barbecue qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique et conviviale!

## Sur l'Eglise d'ARTONGES

Quelques informations concernant notre patrimoine communal et notamment l'église saint Pierre. Elle renferme des tableaux dont certains ont déjà été restaurés.

Au cours de l'année 2018 et début 2019, grâce à une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France et du Conseil Départemental de l'Aisne, service du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aisne, le tableau : « **Saint Paul et saint Barnabé refusant de se laisser adorer à Lystre** » a pu être restauré (il s'agit d'un épisode relaté par les Actes des apôtres, ref 14,8-18A).

Ce tableau est une copie d'après un tableau sur le même sujet commandé au peintre Michel Corneille pour la cathédrale Notre Dame de Paris pour le May de 1644. Ces tableaux ont pu être sauvés de l'incendie de la cathédrale pour ceux qui y étaient présents.

L'original du tableau d'Artonges était et est actuellement conservé au musée des Beaux-Arts d'Arras. Le rapprochement entre le tableau d'Artonges et le May de Notre Dame a été fait par M Benoît Delcourte, conservateur au centre de recherche et de restauration des Musées de France (2017).

Sur les Mays de Notre-Dame de Paris :

http://www.notredamedeparis.fr/la-cathedrale/linterieur/peintures/les-grands-mays-de-notre-dame-de-paris/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste des Mays de Notre-Dame

Pour information, ont été repérés 2 autres stades de la création du tableau de Corneille:

- -> Esquisse, au musée Carnavalet
- -> Etude, au musée du Louvre (Cabinet des Arts graphiques, INV 25284)

http://arts-graphiques.louvre.fr/detail/oeuvres/1/11415-Saint-Paul-et-saint-Barnabe-refusant-dese-laisser-adorer-a-Lystre

Et, afin de diffuser l'image du tableau, une

-> Gravure par François de Poilly en 1645 (plaque de cuivre conservée au musée du Louvre, Chalcographie, n° 906).

http://arts-graphiques.louvre.fr/detail/oeuvres/1/534996-Saint-Paul-et-saint-Barnabe-refusent-les-sacrifices-des-habitants-de-Lystre

La copie, anonyme, conservée à Artonges dérive certainement d'une gravure (celle de Poilly ou une autre), qui présentait le sujet inversé (gauche/droite) par rapport à l'œuvre originale.

Le copiste a ici fait le choix de ne conserver que les personnages principaux de la scène : Saint Paul et Saint Barnabé, le grand-prêtre, le sacrificateur et un enfant. Ceci dans le but probable de rendre le sujet plus immédiatement compréhensible... et de réaliser la copie à moindre coût. L'environnement architectural a été simplifié à l'extrême mais un beau paysage a été introduit.

Curieusement, la qualité picturale est très inégale. Ainsi la représentation du saint au premier plan (saint Paul ?) est-elle médiocre tandis que le grand prêtre, l'enfant et l'aiguière qui l'accompagne sont fort bien peints.

Mme Elodie Vaysse, conservateur au Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, spécialiste de la peinture française du XVIIe siècle, précise que les Mays de Notre-Dame ont été beaucoup copiés du fait de la renommée de leurs auteurs - les plus grands peintres du siècle de Louis XIV - et du prestige de la cathédrale de Paris. A partir du milieu du XVIIIe siècle cependant, le goût change et le succès de ces tableaux diminue.

On peut donc estimer que le tableau d'Artonges a été réalisé au plus tard dans les années 1740-60, hypothèse que renforce l'examen de la texture de la toile et de la préparation rouge employées par le copiste. Il est donc intéressant de retrouver dans l'église d'Artonges le témoignage d'un engouement qui correspond aussi au désir de diffuser dans les églises paroissiales de province des œuvres à même d'encourager une foi conforme à l'orthodoxie catholique.

Il faut remercier Madame Anita OGER-LEURENT, Conservateur de Monuments historiques, Conservation régionale des Monuments historiques, Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts de France, site d'Amiens de nous avoir aidés à monter les dossiers de subventions, rédiger le cahier des charges et pour avoir suivi ces travaux de restauration qui ont été exécutés dans l'atelier Madame Corine PREVOST à Nesles La Vallée (95690).

La restauration du cadre, a été confiée à l'atelier SEIGNUERY qui travaille avec Madame Prévost. Cette intervention, qui comprend un traitement contre les insectes xylophages et les moisissures, est réalisée de manière à être en harmonie avec les autres cadres déjà présents dans l'église.

Le Maire délégué et moi-même sommes allés avec Madame OGER-LEURENT pour une réunion en atelier, afin de décider de quelques points finaux concernant la restauration du tableau « Saint Paul et Saint Barnabé refusant de se laisser adorer à Lystre ».

Il est évidemment très réjouissant de voir renaître une œuvre et les échanges au chevet de celle-ci et avec son « médecin » sont toujours intéressants !

Il reste encore à restaurer un certain nombre de tableaux, certains inscrits au titre des monuments historiques comme objets mobiliers par arrêté du Préfet de l'Aisne en date du 8 février 2017. Ces notes ont été rédigées grâce aux documents et aux travaux de Madame Anita OGER-LEURENT et études d'autres spécialistes.

F. GIRARD, Maire Adjoint délégué d'Artonges

# TERRITOIRE DE FONTENELLE EN BRIE

# Les 23 et 30 janvier 2019



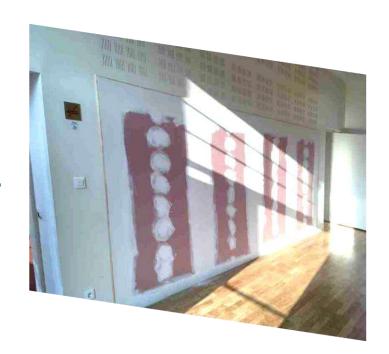
#### Episodes neigeux :

Le Maire-délégué aux commandes des travaux de déneigement.

# Salle des fêtes

Consolidation des murs de la salle des fêtes.

La remise en peinture sera prochainement assurée par l'employée communal, Yvette.



Début du chantier de couverture de la Mairie, le 15 avril 2019. Réalisé par l'entreprise GRANDPIERRE Thierry de Viels-Maisons.











Suite du chantier qui avance bien, compte tenu des travaux imprévus occasionnés par le mauvais état d'un mur extérieur de la bâtisse. La chasse aux œufs n'a pas remporté un franc succès, aussi la commission animation s'interroge sur le devenir de celle-ci.



## Travaux cimetière







Le jardin du souvenir a été aménagé en mars 2019. La pose d'un banc est effective.

Des travaux d'aménagement paysager ont été réalisés le 02 juin 2019, par Jean-Louis SUQUET.

La pelouse est en instance de lever.

# Le 25 mai 2019 – la fête des voisins

La météo maussade n'a pas découragé la trentaine de convives à venir partager leurs victuailles. La bonne ambiance était au rendez-vous.

Vivement l'année prochaine!



# L'Eglise

Le 12 juin 2019, une rencontre entre M. FOUQUET des services du département de l'Aisne, Monsieur Le Maire de DHUYS ET MORIN EN BRIE, le Maire délégué et ses adjoints ainsi que M. Jean-Paul VERNEAU, conseiller municipal, s'est déroulée afin de dresser l'état des lieux des travaux à réaliser, pour sauvegarder l'état de l'édifice de l'Eglise.

Un prochain rendez-vous aura lieu en présence d'entreprises, afin qu'elles puissent établir des devis de travaux pour solliciter des subventions, tant auprès de l'Etat que du Conseil Départemental.



# TERRITOIRE DE LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



#### 6 Mois de vie à La Celle...

Au moment d'écrire ce bulletin, toutes nos pensées vont à René OBERT qui nous a quittés le 24 avril 2019. Maire du village en 2014 puis Maire délégué lors de la création de la commune de Dhuys et Morin en Brie, il s'était fixé comme objectif de rénover la Mairie et la salle des fêtes. Grâce à son impulsion et à sa participation active (avec l'aide de plusieurs villageois), le but est atteint. Un grand merci à lui!

#### Les festivités traditionnelles du comité des fêtes :

## La galette des rois







## La fondue bourguignonne



Tous à l'apéritif et personne ne veut regarder le photographe





Ah si... mais une fois les verres remplis!

# Les œufs de Pâques







D'abord l'atelier peinture sur coquetiers puis la recherche dans les taillis et la mise en commun des trouvailles... une matinée bien occupée avec le concours d'une belle météo de printemps!





# La fête des voisins





Les voisins étaient là malgré la menace du mauvais temps qui, vexé, a décidé finalement de ne pas pointer son nez.

# La brocante







Quelle déception cette année... juste une petite pluie!

#### Les feux de la saint Jean et la fête du lavoir





#### Mais aussi ....

*Une réunion publique : « réfléchir à l'amélioration du territoire »*. Une douzaine d'habitants sont venus faire part de leurs suggestions. Celles-ci seront soumises d'abord au Conseil Communal, puis au Conseil Municipal de Dhuys et Morin en Brie et enfin, devront passer l'épreuve du budget. La route est longue et semée d'embuches! Un grand merci à Monsieur le Maire, Alain Moroy, pour sa venue qui lui a permis ainsi de répondre à toutes les questions.

Rénovation du pont à Coucermont repeint par une habitante, Mme HORNECK et fleurissement du lavoir par Mesdames HORNECK et PRIOU.





Nous souhaitons un très bel été à toutes et à tous!

# TERRITOIRE DE MARCHAIS EN BRIE

#### **Travaux**



Un aqueduc a été réalisé à Villefontaine, par l'entreprise CROSSON.

Les travaux de notre Eglise étaient prévus depuis 2016 et ont débuté en juin de cette année. Ceux-ci, concernent la reprise de maçonnerie, et la couverture. Ils sont financés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Département et la fondation du Crédit Agricole, mais aussi grâce au précieux soutien de l'active association « les amis de l'Eglise » de Marchais en Brie.





La porte et son encadrement sont désormais restaurés. Belle réussite de l'entreprise MOZIN.









Pour le 10<sup>e</sup> loto, environ 120 personnes y ont participé. Une très bonne ambiance et de nombreux lots pour une agréable et divertissante soirée, organisée par l'association « les 15 vents ».

Au boulier, Jean-Jacques LAMBERT et Christelle LAGLER. Merci à toute l'équipe!

## Rallye intercommunal – le 05 mai 2019

Super journée pour ce rallye pédestre inter-communal avec des énigmes intéressantes pour la découverte de notre région. La participation d'une soixantaine de randonneurs a été enregistrée et tous ensemble ont partagé un barbecue.

Nous remercions l'association « les 15 vents » et tous les bénévoles pour l'efficace organisation !

















Merci à Francine et à Josette pour l'organisation de cette festivité bien réussie.

Bravo à notre cuisinier, Patrice et à son apprenti Alex, pour le barbecue de qualité, qui a ravi une cinquantaine de voisins.

Ce fut un moment d'échange et de convivialité, avec une météo clémente.

Vivement 2020!

# Quelques informations et petits rappels

# ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 19 AVRIL 2016 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGES (PROPRIÉTES PRIVÉES)

<u>Article 20</u>: « Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que » :

### <u>Du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures</u> <u>Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures uniquement</u>

<u>Article 22</u>: « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

#### AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services offerts.

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous rappelons à tous les futurs électeurs, qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales, en Mairie, tout au long de l'année.

#### RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons du village, qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent présenter le livret de famille de leurs parents, leur carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

#### Ce recensement est obligatoire pour :

- s'inscrire au Bac,
- passer un concours de la fonction publique,
- s'inscrire au permis de conduire, etc.



# HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

### DÉCHETTERIE DE CONDÉ-EN-BRIE (02330) Lieu-dit Le Bouvier

Été 01/04 au 31/10 Hiver 01/11 au 31/03

**Lundi / jeudi** 13h30 – 18h00 13h30 – 17h00

Mardi / vendredi / samedi 09h00 – 12h30 10h00 – 13h00

13h30 - 18h00 13h30 - 17h00

Mercredi 09h00 – 12h30 Fermée

Fermée les dimanches et jours fériés

#### - DÉCHETTERIE DE MONTMIRAIL (MACLAUNAY - 51210)

	<u>Été 01/04 au 31/10</u>	Hiver 01/11 au 31/03		
Lundi / mardi / mercredi	13h30 - 19h00	Lundi / mercredi	14h00 - 18h30	
Samedi	09h00 – 12h00	Samedi	09h00 - 12h00	
	13h30 - 18h30		13h30 - 18h30	
Dimanche	09h00 = 12h00	Dimanche	09h00 = 12h00	

Fermée les jours fériés et week-end (dimanche et lundi) de Pâques

### DÉCHETTERIE DE CHÂTEAU-THIERRY (02400)

	Été 01/04 au 31/10	Hiver 01/11 au 31/03		
Lundi / mardi / mercredi / vendredi / samedi		Lundi / mercredi / vendredi / samedi		
09h00 - 12h30	13h30 - 18h00	09h00 - 12h30	13h30 - 17h00	
Jeudi	Fermée	Mardi / jeudi	Fermée	
Dimanche	09h00 - 12h30	Dimanche	09h00 - 12h30	

Fermée les jours fériés

# UNE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE LA CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry)

Depuis le 1° avril 2018, tous les habitants de la CARCT ont accès aux quatre déchetteries du territoire. Une carte d'accès est mise en place, afin de faciliter et harmoniser l'accès aux déchetteries. Pour l'obtenir, il suffit, au prochain passage en déchetterie de présenter, au gardien, une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, pour les particuliers et les établissements. Cette carte, nominative, devra être présentée à chaque passage. Celle-ci est gratuite. Cependant, en cas de perte ou de vol, son renouvellement sera facturé 6 euros.



# PICASSO - LE TRAIN TOURISTIQUE







Le 04 mai 2019 a eu lieu l'inauguration de l'autorail « Picasso », attendu depuis presque 20 ans par les adhérents de l'association « TFBCO ».

Celui-ci circule désormais de Montmirail à Artonges, cependant l'association continue la bataille du rail touristique, afin de l'emmener jusqu'à Mézy-Moulins.



MONTMIRAIL	VILLEMOYENNE	ARTONGES
D 10h00	A 10h22 D 10h25	A 10h39
D 15h00	A 15h22 D 15h25	A 15h39

ARTONGES	VILLEMOYENNE	MONTMIRAIL
D 10h42	A 10h56 D 10h59	A 11h21
D 15h42	A 15h56 D 15h59	A 16h21

#### JOURS DE CIRCULATION

Circulation les samedis sur réservation uniquement au 03 26 81 35 17 ou par mail à: reservation@tfbco.fr

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Dimanche 5	Dimanche 2	Dimanche 7	Dimanche 4	Dimanche 1
Dimanche 12	Dimanche 9	Dimanche 14	Dimanche 11	Dimanche 8
Dimanche 19	Dimanche 16	Dimanche 21	Dimanche 18	Dimanche 15
Dimanche 26	Dimanche 23	Dimanche 28	Dimanche 25	Dimanche 22
	Dimanche 30		50.	Dimanche 29

#### TARIFS & INFOS PRATIQUES



Arriver 15 minutes avant le départ



Adulte : 5 Euros



Enfant de 4 à 12 ans : 2.50 Euros



Famille (2 adultes et 3 enfants) 12.50 Euros



Gratuit pour les vélos, et pour les chiens de petite taille Billets valables toute la journée

#### **TFBCO**

Email: <a href="mailto:reservation@tfbco.fr">reservation@tfbco.fr</a>
Site internet: <a href="mailto:www.tfbco.fr">www.tfbco.fr</a>

Adresse : 25 Avenue Charles de Gaulle 51210 MONTMIRAIL

Tél.: 03.26.81.35.17

# INFOS UTILES



#### La demande de carte d'identité se simplifie :

- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <a href="http://predemande-cni.ants.gouv.fr/">http://predemande-cni.ants.gouv.fr/</a> et vous saisissez votre état civil et adresse.
- Vous prenez note du numéro de pré-demande qui vous est attribué.
- Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques, liste sur le site de votre préfecture (ainsi que Montmirail pour notre commune). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Vous rassemblez les pièces justificatives.
- Vous vous présentez au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Vous retirez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.



www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

# A.I.C.C.B.

# YOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN







Services à la personne ouvrant droit aux avantages fiscaux (réduction d'impôt ou crédit d'impôt jusqu'à 50% des sommes versées)

- Entretien maison et travaux ménagers
- Préparation des repas
- Promenade d'animaux pour les personnes dépendantes
- Garde d'enfants de + 3 ans
- Jardinage

#### Autres services n'ouvrant pas droit aux avantages fiscaux

- Peinture
- Papiers peints
- Revêtements sols
- Electricité
- Lessivage murs et vitres

<u>Adresse</u>: 1 rue de Chaury 02330 Condé en Brie



<u>Tél</u>: 03.23.82.83.17

# **NOS MOYENS DE COMMUNICATION...**



Le bulletin municipal distribué semestriellement, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Dhuys et Morin en Brie.



La nouvelle page Facebook :

« dhuys et morin en brie »



Le site internet : <u>www.dhuys-</u> et-morin-en-brie.fr

Celui-ci fait paraître systématiquement les annonces des manifestations ainsi que les reportages.

Des affiches sur toute la commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE ainsi que du boîtage sur le territoire concerné par l'animation.

# **MAIS AUSSI: LE MAILING**

Le Mailing en français signifie « publipostage ». C'est un moyen de communiquer des informations à un groupe de personnes.

Pour cela, n'hésitez pas à envoyer un mail à votre mairie (adresses en dernière page), en vous identifiant, afin que l'on enregistre votre adresse.



## AIDE RÉGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vos administrés peuvent contacter le numéro vert régional (0 800 02 60 80), écrire sur <u>aideaupermis@hautsdefrance.fr</u> ou se rendre dans l'une des antennes régionales de proximité situées près de chez eux (liste disponible sur www.hautsdefrance.fr).

Certaines collectivités territoriales ont déjà créé des dispositifs visant à faciliter l'obtention du permis de conduire. Ces aides suivent différentes modalités d'application mais surtout, par l'établissement de règles d'éligibilité spécifiques, poursuivent des objectifs qui leur sont propres. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'aide régionale au permis de conduire soit cumulable avec les interventions disponibles localement.





En cas de déménagement ou d'emménagement, le container des ordures ménagères, affecté à l'habitation, doit y rester. En effet, celui-ci est référencé auprès de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), laquelle devra donc procéder au changement des coordonnées et si besoin de la poubelle, en fonction du nombre de membres du fover.

N'hésitez pas à vous tourner vers vos Mairies déléguées pour de plus amples renseignements et aussi vous aider dans les démarches.

# **SACS JAUNES**

Les sacs jaunes, utilisés pour le tri sélectif, sont disponibles lors des permanences des Mairies déléguées de DHUYS ET MORIN EN BRIE.



#### Si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter :

Mme FERREIRA-REIS Patricia – 12 place de la Mairie à ARTONGES au 03.23.82.61.70 Mme BROCHOT Paulette – 8 rue du Trou Berneux à ARTONGES

Mme DOMINGUES Maria-Rosa – 6 rue de Soudan à FONTENELLE EN BRIE au 03.23.69.30.77

Mme DROUIN Jacqueline – 3 Les Tropins à FONTENELLE EN BRIE au 03.23.69.78.61

Mme CASAROTTO Fabiola – 21 rue du Village à MARCHAIS EN BRIE au 03.64.13.12.96



# ALSH - MARCHAIS EN BRIE

**♣** Du lundi 08 juillet 2019 au vendredi 02 août 2019 inclus

**♣** Du lundi 21 octobre 2019 au jeudi 31 octobre 2019 inclus



Directrice ALSH de Marchais en Brie: Sandra JOURDAN

(petites vacances et mercredis récréatifs) 3 rue de la Mairie – 02850 Courtemont-Varennes

Tél: 03.23.82.08.14 - @: sandra.jourdan@carct.fr

Directeur ALSH de Marchais en Brie : Vincent ARMAND

(vacances d'été)

3 rue de la Mairie – 02850 Courtemont-Varennes Tél: 03.23.82.51.98 - @: alsh.marchais@carct.fr



# AGENDA DU 2º SEMESTRE 2019

JUILLET	ARTONGES  14/07 : Gerbe au Monument aux Morts, rendez-vous à la Mairie à 14h30.  Jeux à 15h00, place de la Mairie, puis rondelle à 17h00  FONTENELLE EN BRIE  14/07 : Rondelle, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, place de la Mairie à 19h30  LA CELLE SOUS MONTMIRAIL  04/07 : Goûter des séniors, à la salle des fêtes à 15h  13/07 : Rondelle, jeux, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, rendez-vous à la Mairie à 15h00  MARCHAIS EN BRIE  13/07 : Retraite aux flambeaux, départ de la Mairie à 22h00, puis Feu d'artifice  13/07 : Brocante, hameau de Bailly à 8h00  14/07 : Jeux à 16h00 à la Mairie. Dépôt de gerbe à 17h00. Rondelle à 18h00
AOÛT	ARTONGES 25/08 : Brocante à 8h00 à la Mairie  LA CELLE SOUS MONTMIRAIL 31/08 : Repas de « rentrée », à la salle des fêtes à 20h00
SEPTEMBRE	MARCHAIS EN BRIE 01/09 : Brocante, au terrain omnisport au Tremblay, de 7h00 à 19h00
OCTOBRE	ARTONGES  12/10 : Soirée « boudin » à la salle des fêtes à 19h30  MARCHAIS EN BRIE  05/10 : Soirée « choucroute » à la salle des fêtes à 19h00

NOVEMBRE	ARTONGES  11/11: Monument aux Morts à 10h30  16/11: « Beaujolais nouveau » à la salle des fêtes à 19h30  24/11: Concours de belote, à la salle des fêtes à 14h00  FONTENELLE EN BRIE  11/11: Monuments aux Morts à 11h30  LA CELLE SOUS MONTMIRAIL  08-09/11: Théâtre à la salle des fêtes à 20h30  11/11: Mairie à 10h30  14/11: Goûter des séniors, à la salle des fêtes à 15h00  15/11: « Beaujolais nouveau » à la salle des fêtes à 19h30  MARCHAIS EN BRIE  11/11: Stèle des Saints Cyriens et Monument aux Morts à 11h00
DÉCEMBRE	ARTONGES  07/12 : Saint Eloi, à la salle des fêtes à 19h30  14/12 : Noël : Goûter, distribution de cadeaux aux enfants et séniors, à la salle des fêtes à 14h00.  Spectacle à 17h30  FONTENELLE EN BRIE  07/12 : Saint Eloi, à la salle des fêtes d'Artonges à 19h30  14/12 : Noël : Distribution de cadeaux aux enfants et séniors, à la salle des fêtes à 15h00.  Spectacle à Artonges, à la salle des fêtes à 17h30  LA CELLE SOUS MONTMIRAIL  14/12 : Noël : Spectacle à Artonges, à la salle des fêtes à 17h30  15/12 : Noël : Goûter et distribution de cadeaux aux enfants, à la salle des fêtes à 15h00  MARCHAIS EN BRIE  07/12 : Saint Eloi, à la salle des fêtes d'Artonges à 19h30  14/12 : Noël : Goûter et distribution des cadeaux aux enfants, à la salle des fêtes à 15h00.  Spectacle à Artonges, à la salle des fêtes à 17h30

Retrouvez toutes nos animations au fil du temps, sur notre site internet et notre page Facebook.

# SECRÉTARIAT DE MAIRIE

# Horaires d'ouverture au public

Mardi 11 h 00 à 12 h 30 LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

**2** 03.23.69.86.84 - @: mairie.lacelle@orange.fr

Mercredi 17 h 30 à 19 h 30 ARTONGES

**2** 03.23.82.48.09 - @: mairie-artonges@orange.fr

Vendredi 17 h 30 à 19 h 00 FONTENELLE EN BRIE

🖀 03.23.69.85.00 - @ : cne.fontenelle-en-brie@wanadoo.fr

Samedi 10 h 00 à 12 h 00 MARCHAIS EN BRIE

🖀 03.23.69.81.65 - @ : mairiedhuysetmorinenbrie@orange.fr

### **CHANGEMENT D'HORAIRES À PARTIR DU 02 SEPTEMBRE 2019**

**FONTENELLE EN BRIE**: les vendredis de 18 h00 à 19 h 30 **LA CELLE SOUS MONTMIRAIL**: les mardis de 11 h 30 à 12 h 30

les samedis de 11 h 00 à 12 h 00



# FERMETURE ESTIVALE DES MAIRIES

**ARTONGES**: du 29 juillet au 17 août 2019 inclus

<u>LA CELLE SOUS MONTMIRAIL</u>: du 29 juillet au 17 août 2019 inclus

MARCHAIS EN BRIE: du 05 août au 24 août 2019 inclus

